



St Barthélemy



Photo Laurent NIVON

La gabusienne

Sommaire :

- * Le mot du Maire
- * Informations diverses
- * Compte rendu du Conseil municipal
- * Info pratiques
- * Manifestations
- * Etat civil

AVRIL 2009 n° 154

Horaire d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h
	13 h 30 - 17 h
Vendredi	8 h 00 - 12 h

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45
Mardi	FERMEE
Mercredi	9 h - 11 h 45
Jeudi	14 h 17 h 45
Vendredi	9 h 11 h 45
Samedi	9 h - 11 h 45
	14 h - 17 h 45

Mensuel d'information communale de St Barthélemy,

les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail mairie.saintbarth@wanadoo.fr avant le 20 de chaque mois

Rédaction—Administration et impression - Mairie de St Barthélemy

Le mot du Maire

Le plan d'occupation des sols actuellement en vigueur prévoit dans son règlement, concernant les toitures et les façades, que le permis de construire peut être refusé si « la couleur des matériaux de couverture n'est pas dans le ton terre cuite vieillie et si les enduits extérieurs et les boiseries peintes sont de couleurs vives ne respectent pas la tonalité générale du site urbain ».

J'invite les propriétaires à respecter ces prescriptions qui sont suffisamment vagues pour permettre à chacun de personnaliser son habitation tout en conservant l'harmonie du village ; Et à demander l'avis de l'architecte conseil en cas d'hésitation.

Je rappelle que la commune est en droit d'imposer la réfection des travaux s'ils ne respectent pas ces dispositions.

Maurice PELISSIER

Recensement militaire 2ème trimestre 2009 :



"Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française **nés au cours du 2ème trimestre 1993** doivent **obligatoirement se faire recenser en Mairie.**

Pour cela il suffit d'apporter :

- * une carte d'identité ou d'un document justifiant de la nationalité française,
- * le livret de famille,
- * un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise au jeune, elle est indispensable pour la journée d'appel de préparation à la Défense mais également pour s'inscrire aux examens permis auto ou moto, baccalauréat... "

Ceux qui n'ont pas satisfait à cette obligation peuvent régulariser jusqu'à 25 ans

INSCRIPTIONS

Année scolaire 2009-2010

Ecole Primaire Publique
42 chemin des écoles
38270 ST BARTHELEMY
Tél : 04.74.79.72.20



Les permanences auront lieu:
vendredi 15 mai de 8 h 00 à 17 h 00
et mercredi 20 mai 2009 de 8 h 00 à 12 h 00

Merci de vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant,
- du livret de famille,
- du certificat d'inscription délivré par la mairie uniquement pour les familles n'habitant pas la commune



SICTOM

Portes ouvertes du centre de tri :

vendredi 5 juin à partir de 12 h
et
samedi 6 toute la journée

SICTOM des Pays de la Bièvre - Maison du Canton
53 route de Monfalcon - 38940 ROYBON
Tél. 04 76 36 21 75 - Fax. 04 76 36 20 03
sictom.bievre@sictom-bievre.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2009

RÈGLEMENT CANTINE SCOLAIRE

Mme Brigitte GUEDENET, adjointe chargée des affaires scolaires, présente au Conseil le projet de règlement intérieur du restaurant scolaire qui entrera en vigueur à compter de la prochaine rentrée de septembre.

Le Conseil après en avoir pris connaissance,

APPROUVE ce projet

DIT qu'un exemplaire (annexé à la présente délibération) sera distribué à chaque famille et devra obligatoirement être signé par les parents.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ RD 519

M Bruno DANNONAY, adjoint en charges des questions de sécurité routière, présente au Conseil l'étude de faisabilité de l'aménagement urbain du CD 519 entre le giratoire et le Chemin de la Barrière.

Il précise que cette étude implique la réalisation par un géomètre d'un relevé topographique de type « corps de rue ».

L'ensemble de ces prestations s'élèverait à environ 10 000 euros TTC.

Le Conseil ,

CONSIDERANT la dangerosité de ce secteur routier

APPROUVE l'exposé de M DANNONAY
DIT que les crédits nécessaires à ces réalisations seront inscrits au budget compte 2031 par décision modificative :

Compte 2031 frais d'études + 8 000 euros
Compte 020 dépenses imprévues - 8 000 euros

CHARGE Monsieur le Maire des formalités administratives inhérentes à ce dossier.

SIGNALÉTIQUE

M Bruno DANNONAY, responsable de la commission chargée de la signalétique routière, expose à l'assemblée la nécessité de renforcer la signalisation pour certains points précis du village.

Il indique qu'il conviendrait d'ajouter des mâts surmontés de panneaux indicateurs, et présente au conseil les différents types de supports existants.

Le Conseil après en avoir délibéré,

DONNE son accord de principe,

CONFIE à la municipalité le choix des modèles les plus adéquats.

CARRIÈRES :

AVANCEMENTS DE GRADE

Monsieur le Maire rappelle la séance du 21 mai 2008 lors de laquelle le Conseil a fixé à 100 % le taux de promotion applicable à l'ensemble des grades à promouvoir.

Il fait part du tableau d'avancement établi sur proposition du centre de gestion, et indique qu'il y a lieu de proposer sous réserve de réussite à l'examen professionnel :

M Jean-François DE BERSUDER actuellement adjoint technique territorial de 2^{ème} classe sur le grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Mlle AVENIER Jenny actuellement rédacteur territorial avancement possible sur le grade de rédacteur chef.

Le Conseil après échanges,

DECIDE la création des nouveaux grades correspondant à l'évolution de carrière des agents

CHARGE Monsieur le maire des formalités à accomplir au niveau de la bourse de l'emploi.

SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Monsieur Gérard BECT adjoint en charge des finances,

CONSIDERANT le contexte économique bancaire actuel,

DEMANDE le report de cette question.

DROIT DE PRÉEMPTION

Monsieur le Maire fait part au Conseil du droit de préemption qu'il peut faire valoir sur les propriétés suivantes :

Propriété RAMIREZ

Cadastrée AK 126 sise N° 68 route de Grenoble

Propriété FAVIER

Cadastrée AI 31 et 37 sise au N° 821 chemin de la Gouteriat

Propriété CHENAVER

Cadastrée ZB 233 sise au N° 917 route de Grenoble

Le Conseil après délibération,

DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de ces biens.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX MFR

M BECT adjoint chargé des travaux, fait part au Conseil de la nécessité pour la MFR de déplacer un poteau électrique situé sur l'ancienne propriété Cauvin.

Il propose de déléguer au SE 38 la maîtrise d'ouvrage afin de simplifier les formalités administratives et de réduire au maximum les coûts inhérents à ces travaux.

Il précise que cette opération ayant lieu sur le domaine privé, la MFR s'engage à financer la totalité des travaux restant à sa charge.

Le Conseil après échange,

CONFIE la maîtrise d'ouvrage de cette opération au SE 38

DIT qu'une convention sera établie avec la MFR afin de fixer les modalités de financement des travaux.

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION URBANISME

M BECT, interroge le conseil sur l'opportunité de créer une commission chargée de l'urbanisme.

Le Conseil après discussion DESIGNÉ 7 membres :

Maurice PELISSIER, Bernard GUILLOT, Gérard BECT, Jean-Pierre EFFANTIN, Brigitte GUEDENET, Laurent ROUDET et Bruno DANNONAY.

MISE EN PLACE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE(PCS)

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil les termes du courrier de Monsieur le Préfet de l'Isère concernant la nécessité pour toutes les communes du département de se doter d'un PCS.

Ces plans s'insèrent dans le dispositif « ORSEC » et s'inscrivent dans la logique d'application de la loi du 13 août 2004 modernisant la sécurité civile.

Le Conseil après en avoir délibéré,

CHARGE Monsieur Laurent ROUDET, sous officier professionnel du SDIS d'animer un groupe de travail pour l'élaboration de ce document.

UNITE DE COMPOSTAGE DE MONTROMON

Plusieurs membres du Conseil font part du mécontentement de la population concernant les nuisances olfactives générées par cette activité.

Après discussion, le Conseil municipal,

CONSIDERANT que :

La valorisation des déchets produits par l'activité humaine de notre secteur est nécessaire

La qualité de l'air que l'on respire est indispensable à la santé et au bien être de la population

CHARGE la commission environnement de rencontrer toutes les personnes susceptibles d'apporter des solutions à ce problème.

PROPOSITION D'EDIFICATION D'UNE FONTAINE PAR L'ASSOCIATION ORON ET PATRIMOINE

Le Conseil municipal avait évoqué cette question lors de sa séance du 10 février et avait décidé de demander l'avis de la population sur cette initiative.

Sur 17 réponses :

3 personnes se sont déclarées opposées à ce projet

14 personnes favorables ont proposé 6 emplacements possibles

La faible participation et les avis divergents exprimés, montrent une certaine réserve à cette idée.

La commune ne bénéficiant pas de source sur son territoire, mais ayant le privilège d'une nappe phréatique abondante située à une faible profondeur, ceci explique probablement l'absence de fontaine.

Le Conseil, après en avoir longuement délibéré,

Se DONNE un temps de réflexion pour l'implantation.

INFOS PRATIQUES

La maison n'est pas à l'abri de la pollution! Attention aux substances chimiques à la maison

Au bureau, à la maison ou à l'école, c'est à l'intérieur de bâtiments que la plupart d'entre nous passent la majorité de leur temps. Mauvaise nouvelle: l'air y est pollué, parfois plus encore que l'extérieur.

"Ce phénomène a été amplifié ces dernières années par l'utilisation croissante de matériaux synthétiques et de produits chimiques à usage domestique", note l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sur son site Internet.

On connaît depuis des années les dangers de certaines substances de nos maisons, comme l'amiante, le plomb, le mercure ou encore le monoxyde de carbone. D'autres sont aujourd'hui pointées du doigt par les scientifiques.

Voici les plus nuisibles :

Le formaldéhyde Quasiment toutes les pièces sont concernées. Et pour cause : on retrouve le formaldéhyde dans les colles, les produits ménagers, la fumée de cigarette et d'encens, les meubles en bois aggloméré, les vernis, les papiers peints, les parquets vitrifiés, les parfums d'ambiance, etc.

"Classé 'cancérogène certain' par le Centre international de recherche sur le cancer, le formaldéhyde peut être à l'origine de cancers de la cavité buccale, des fosses nasales et des sinus", explique l'Association Plant'airpur.

Le benzène Autre substance classée parmi les 7 polluants "hautement prioritaires" par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, le benzène est présent dans la fumée de tabac, la peinture, les parfums d'intérieur, la fumée d'encens, l'encre, le plastique, etc. C'est une substance également signalée cancérogène par l'Union européenne.

Le toluène Utilisé dans les colles, pesticides, désodorisants, produits pour parquets, etc., le toluène peut provoquer des gênes respiratoires.

Les retardateurs de flamme bromés C'est pour ralentir la combustion que l'on utilise des dérivés du brome dans les textiles, les tapis, la moquette, l'électroménager, les téléviseurs, les ordinateurs, etc. Ils sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, c'est-à-dire d'altérer le fonctionnement des hormones et donc le système de reproduction.

D'autres substances chimiques sont également fortement suspectées des mêmes effets, notamment les *phtalates*, présents par exemple dans les rideaux et les revêtements de sols.

La maison n'est pas à l'abri de la pollution!"Les plantes dépolluantes, ça marche même dans les chambres"

Quelles plantes choisir pour assainir l'air de sa maison?

Les conseils de Geneviève Chaudet, co-auteur du livre "Les Plantes dépolluantes" (Rustica, 2007) et fondatrice de l'association Plant'airpur, qui promet l'usage des plantes pour améliorer la qualité de l'environnement.

Orange Environnement. Quelles sont les plantes dépolluantes les plus efficaces? Geneviève Chaudet. On peut citer l'anthurium (une plante fleurie), l'areca et le chamaedorea elegans (deux palmiers), le chlorophytum (apprécié pour son feuillage panaché vert et blanc), les dracaena (une plante sur tronc), le pothos (une plante grimpante), la fougère de Boston (au feuillage dense et très découpé), le spathiphyllum (très décoratif avec ses atypiques fleurs blanches), l'orchidée, le ficus, ou tout simplement le lierre.

Vous trouverez ces plantes facilement dans le commerce - des rayons spécifiques leur sont même parfois réservés. Les vendeurs sont de plus en plus formés à ces questions.

Et si l'on n'a pas la main verte? Certaines de ces plantes conviendront aux mains les moins vertes! Il y a le ficus, l'areca et le pothos, des plantes basiques et résistantes, ou encore le dracaena, peu gourmand en eau et lumière.

Combien de plantes pour dépolluer une pièce? Tout dépend de la taille de la pièce et de la plante, et du niveau de pollution. Le docteur Bill Wolverton, chercheur de la Nasa spécialiste du sujet, préconise une plante pour 10 mètres carrés. Mais disons qu'il vaut mieux quelques belles plantes en pleine santé et bien entretenues que 10 plantes délaissées.

Où mettre ces plantes? Toutes les pièces sont concernées. Le formaldéhyde, par exemple, est présent partout. Placez-les en priorité dans une pièce fraîchement repeinte.

Si vous nettoyez vos carrelages avec de l'ammoniac, choisissez pour votre cuisine et votre salle de bain des plantes particulièrement actives contre ce polluant, comme l'anthurium (notamment si votre salle de bain a un grand velux, car cette plante a besoin de beaucoup de lumière). Sinon les plantes qui nécessitent de l'humidité, comme la fougère ou le spathiphyllum, se plairont dans une salle de bain.

Enfin, les plantes dépolluantes sont aussi nécessaires sur votre lieu de travail, dans les bureaux, mais aussi dans certains endroits très exposés aux polluants comme les salons de coiffure, les pressings.

Les plantes dépolluantes, on en met aussi dans les chambres? Oui. L'idée que l'on ne peut pas mettre de plantes dans une chambre date de faux souvenirs d'école sur la photosynthèse. Le jour, celle-ci fait que la plante absorbe du carbone et rejette de l'oxygène. La nuit, la photosynthèse s'arrête. Contrairement à ce que l'on dit souvent, elle ne s'inverse pas.

Certes, la plante dégage, de jour comme de nuit, du carbone, du fait de sa respiration, mais en quantité infime - beaucoup moins que celui qui dort à vos côtés! Une plante verte dans une chambre ne pose donc aucun problème.

Plus d'informations et des détails sur les "spécialités" de chacune des plantes dépolluantes sur le site de l'association Plant'airpur: www.plantairpur.fr.

La maison n'est pas à l'abri de la pollution! Des gestes simples pour un air plus pur

Sans changer de maison ni vous lancer dans de grands travaux, vous pouvez, par quelques gestes simples, améliorer la qualité de l'air de votre habitation.

La règle d'or: aérer, ouvrez les fenêtres, même l'hiver, même en ville, et même en cas de pic de pollution. En période de chauffage, 10 minutes d'aération par jour, radiateurs éteints, suffisent pour aérer en évitant de gaspiller trop d'énergie, conseille l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

- Vérifiez l'état de votre **système de ventilation (VMC)** et ne bouchez pas les grilles d'aération.

Choisissez bien vos produits Vous n'inviteriez pas n'importe qui chez vous? Faites pareil avec les produits que vous laissez entrer dans votre intérieur : choisissez-les avec précaution!

- Utilisez les **détergents ménagers** avec modération et choisissez ceux qui portent un label écologique, par exemple la fleur de l'Eco-label européen. Sachez enfin que des produits très bon marché et beaucoup plus verts peuvent faire des miracles en matière de nettoyage, comme le vinaigre blanc et le bicarbonate de soude.

- Privilégiez les **peintures** naturelles. N'oubliez pas de porter masque et gants lorsque vous peignez. Ensuite, ventilez! Les pièces fraîchement repeintes sont à proscrire pour les bébés et les femmes enceintes.

- Choisissez des **meubles** en bois massif, de préférence non traité, plutôt qu'en bois aggloméré. Pour la TV et l'ordinateur, préférez les écrans plats aux écrans cathodiques. Pour vos rideaux, coussins, nappes, etc., optez pour des textiles naturels, comme le chanvre, le lin, le feutre, et qui n'ont pas subi de traitements chimiques. Evitez par exemple les tissus "anti-taches".

- Pensez à opter pour des **plantes** dépolluantes, ces végétaux dont les racines, les feuilles ou les microorganismes vivant près des racines assainissent l'air de votre maison en absorbant les substances chimiques (voir interview).

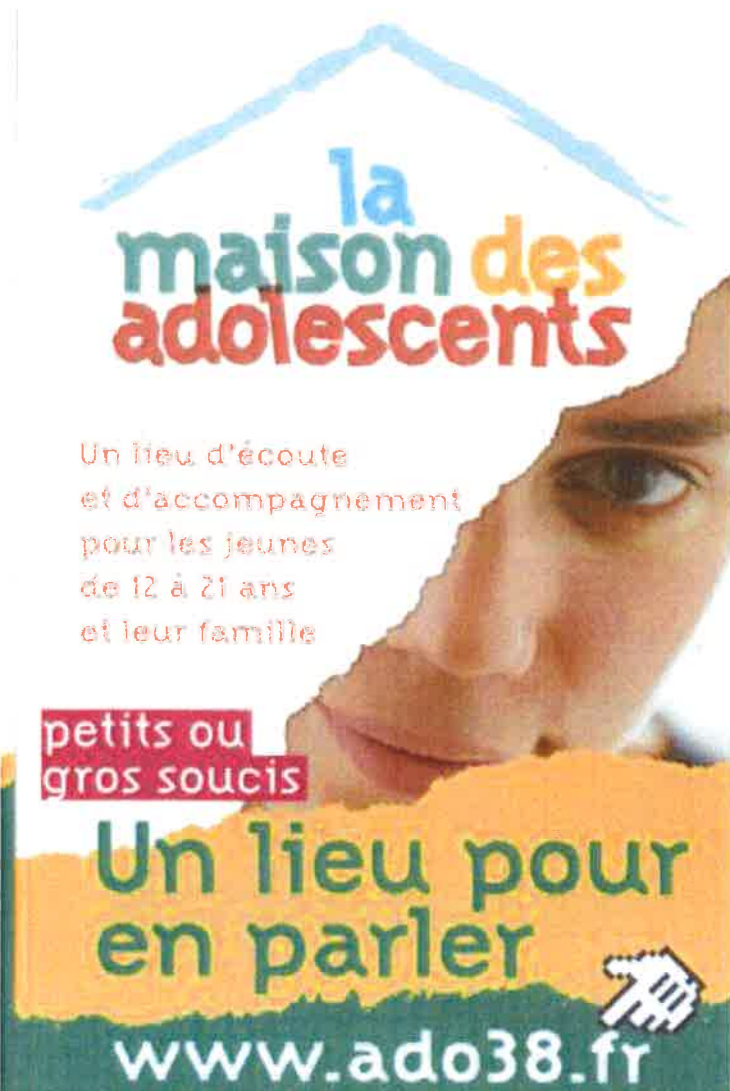
Faites la chasse aux polluants. Enfin, ne laissez pas certains polluants dangereux mais évitables squatter votre cocon:

- La fumée de **tabac** et ses 4000 substances chimiques, dont plusieurs dizaines sont reconnues comme cancérogènes.

- Les **parfums d'intérieur** - bombes de désodorisants, bougies parfumées, encens, huiles essentielles à brûler, diffuseurs électriques, etc. Méfiez-vous de ceux qui communiquent sur le "naturel": même le papier d'Arménie dégage du formaldéhyde et du benzène, quoiqu'en quantités plus limitées que les autres.

- Les **pesticides** - comme les insecticides ou les produits utilisés pour traiter les plantes. Vous éviterez souvent d'attirer les insectes en respectant les règles d'hygiène. Certaines plantes placées sur le rebord des fenêtres repoussent les moustiques, par exemple la citronnelle ou le basilic.

Gishlène PUPAT, Commission communication (source Internet)



la
maison des
adolescents

Un lieu d'écoute
et d'accompagnement
pour les jeunes
de 12 à 21 ans
et leur famille

petits ou
gros soucis

Un lieu pour
en parler

www.ado38.fr



119

24h/24 APPEL GRATUIT 7 jours/7

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

INFORMATION

Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire : Perspectives 2009

Le budget prévisionnel en fonctionnement s'équilibre à : 7,6 millions d'euros, et 6,6 millions d'euros en investissements. Le taux de la TPU (taxe professionnelle unique) reste inchangé depuis 2007 (14,98%), le produit attendu est de 3,5 millions d'euros et représente près de la moitié du budget de fonctionnement.

L'inquiétude des élus est légitime car rien n'est défini de manière formelle quant au remplacement de la TPU . L'ETAT s'engage à compenser la perte de cet impôt aux Collectivités Territoriales, mais l'on sait qu'au fil du temps ces compensations n'étant pas revalorisées il y a un manque de recettes pénalisant pour ces Collectivités. Il est indispensable que soit attribué aux Communautés de Communes un impôt sur lequel elles peuvent décider du taux chaque année car rien ne peut remplacer une fiscalité propre pour toutes nos structures.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera en 2009 pour Beaurepaire de 6,79% (5,50% en 2008), pour les 14 autres Communes 5,77% (4,68 en 2008). La différence de taux provient du fait qu'il y a 2 collectes par semaine sur Beaurepaire.

Cette taxe sera bientôt remplacée par la redevance incitative, 2009 sera mis à profit afin d'informer la population par le biais de réunions publiques dans chaque Commune.

Les principaux projets de la CCTB pour cette année :

- Fin de construction du pôle petite enfance situé à l'Île du Battoir ; Les locaux entreront en fonction le lundi 31 Août.

Sa gestion se fera sous délégation de service public, le choix du délégataire sera officialisé le 27 Avril prochain.

La capacité d'accueil sera de 30 places, plus un relais d'assistance maternelle.

Les familles souhaitant des renseignements doivent se renseigner auprès des services de la CCTB.

- L'achat de terrains pour la réalisation du projet Grand-Ouest (Etablissement en charge du handicap) .
- Finalisation de l'étude pour les futurs locaux de l'école de musique qui pourraient se réaliser en lieu et place de l'ancienne Gendarmerie.
- Se rajoute des investissements de moindre importance d'un point de vue financier.

Bernard Guillot Conseiller Délégué, Conseiller Communautaire.

MANIFESTATIONS



DIMANCHE 17 MAI 2009

à partir de 11 h au clos Tardy
à ST BARTHELEMY

FETE CHAMPETRE

au profit des enfants handicapés de l'AFIPAEIM

REPAS SOUS CHAPITEAU à MIDI

Réservation : 04. 74. 79.76.13
avant le 10 Mai 2009

Harmonie et Chorale de Jarcieu
Calèche, Pêche à la Truite, Buffet, Buvette

Concours de Pétanque Familiale à partir de 15 h

VIDE GRENIER

8 MAI

ST BARTH

À LA SALLE POLYVALENTE

De 6h à 18h

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION:

06.61.97.38.28

ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES



DIMANCHE 21 JUIN 2009

JOURNÉE PETANQUE Au stade

Organisée par la l'ACCA « St Hubert de St Barthélémy »

COMPTE RENDU MANIFESTATION

Mardi 31 mars 2009, le Dojo d'Aïkido de Saint Barthélemy recevait le Sunsai VIBERT, pour le passage de grade de 12 enfants.

Félicitations à eux pour leur belle réussite.

Le président.



ETAT CIVIL

SERVICES

LES SECRETS DU MAQUILLAGE MAQUILLEUSE PROFESSIONNELLE A DOMICILE SUR RENDEZ-VOUS

Florence
CONDEMINE



P: 06 74 88 77 76

T: 04 74 56 15 19

Blog : bellart-maquillage.artblog.fr

Mail : bellart.maquillage@yahoo.fr

Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à me contacter

MAQUILLAGE MARIEE (longue tenue),
MAQUILLAGE JOUR, SOIR ...
STRASS DENTAIRE,
ONGLES GEL,
MAQUILLAGE ANIMATION, PHOTO, TV, THEATRE,
CINEMA, BODY PAINTING...

Entre copines, voisines, mère et fille...
Pour le plaisir, enterrement de vie de jeune fille, anniversaire,
mariage...

COURS D'AUTO MAQUILLAGE,
COURS DE RELOOKING,
COURS A THEME ;

REUNION MAQUILLAGE pour découvrir et tester le maquillage entre amies, avec les conseils d'une professionnelle.



le 12 avril 2009

est né

Ylan Liam PERRET

De Nicolas Bruno PERRET

Et Valérie Peggy REVEL

Domiciliés 997 route de Grenoble

Félicitations aux parents



le 16 avril 2009

est né

Solann DUFFOUR

De Sébastien Bernard DUFFOUR

Et Estelle PIOT

Domiciliés 212 route de Beaurepaire

Félicitations aux parents



Le 7 avril 2009

Monsieur Gérard DRIEZ est décédé dans sa 65ème année

Toute notre sympathie à la famille



Le 2 avril 2009

Monsieur Nicolas MOUGEL est décédé accidentellement dans sa 21ème année

Toute notre sympathie à la famille

A Gérard,
On ne peut pas être préparé à la perte d'un être cher, la vie est cruelle et nous laisse transparaître que nous ne sommes pas les décideurs.

Ta famille remercie toutes les personnes qui ont aidé à surmonter cette dure épreuve.

Tu seras toujours présent dans nos cœurs et nos mémoires.

Marie-Claire

A notre belette

Au gamin

A Nico

Ton sourire coquin, tes yeux rieurs resteront à jamais dans nos mémoires

Tes parents, ta famille,
tes amis, qui t'aiment